

# Paysages

En 2020, 107 entités paysagères sont recensées dans les 15 atlas des paysages existants au sein des parcs nationaux.

## INVENTAIRE DES ATLAS DES PAYSAGES DANS LES PARCS NATIONAUX, EN 2020



Champ : territoires des parcs nationaux métropolitains.

Source : atlas régionaux et départementaux des paysages. Traitements : SDES, 2020

Rendus obligatoires par la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, les atlas des paysages permettent de recenser et de qualifier les paysages rencontrés sur les territoires qu'ils couvrent. Ils sont le plus souvent élaborés à l'échelle départementale sous le pilotage conjoint des conseils régionaux ou départementaux, des services de l'État et le cas échéant des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

Début 2021, 15 atlas des paysages, décrivant 107 entités paysagères, sont recensés au sein des parcs nationaux de France.

Près de la moitié (50) de ces entités présentent les caractéristiques de paysages dits de montagne, à savoir des reliefs accidentés au sein desquels se retrouvent de larges vallées pastorales surmontées de massifs forestiers résineux, surplombés par des rochers et de nombreux glaciers.

Les parcs ultramarins présentent une double particularité :

- la présence de massifs volcaniques à La Réunion et en Guadeloupe (13 entités paysagères) avec des paysages caractérisés par des cirques ou encore des pitons, résultat des éruptions volcaniques, des effondrements et de l'érosion ;
- la présence de nombreuses mangroves ou forêts marécageuses dans les 3 parcs (24 paysages identifiés) du fait du caractère tropical et littoral de ces territoires.

Les parcs nationaux méditerranéens (Les Calanques et Port-Cros) offrent un relief rocheux sur le littoral méditerranéen abritant de nombreuses calanques ou criques, avec également de nombreux îlots satellitaires et un paysage forestier typique de la Méditerranée, composé de pins.

Les paysages forestiers de plaine représentés dans les parcs nationaux sont très différents. Au sein du Parc national de forêts, les paysages sont composés de grands plateaux forestiers dominés par les feuillus qui contrastent avec les paysages de grandes cultures céréalières environnantes. Le Parc amazonien de Guyane a les caractéristiques de la forêt tropicale humide marquée par un étagement de plusieurs strates végétales jusqu'aux grands arbres émergents pouvant dépasser 50 mètres, la continuité forestière étant interrompue localement par des inselbergs, massifs rocheux isolés dépassant la canopée.